

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

États financiers consolidés

31 décembre 2024



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

le 17 avril 2025

Dieppe, NB

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2024 Budget (non-audité) (Note 16)	2024 Réal	2023 Réal
REVENUS			
Cotisations des membres	5 400 763 \$	2 125 896 \$	2 350 415 \$
Ventes de services	55 000	3 189 543	3 068 178
Transferts gouvernementaux	1 020 657	1 361 685	1 041 357
Intérêts	-	3 378	2 830
Autres revenus	304 344	943 749	336 742
	6 780 764	7 624 251	6 799 522
DÉPENSES			
Gouvernance	48 000	41 108	45 340
Administration	2 851 652	2 853 860	2 488 625
Aménagement régional	114 944	75 174	976
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	918 300	903 962	778 179
Gestion des déchets solides	3 290 836	3 167 568	3 052 780
Services financiers	12 751	5 412	12 265
Frais de services de la dette	101 400	-	-
Amortissement	59 518	59 518	17 261
	7 397 401	7 106 602	6 395 426
Surplus (déficit) pour l'année (note 13)	(616 637) \$	517 649	404 096
Excédent accumulé au début de l'année		1 141 579	737 483
Excédent accumulé à la fin de l'année		1 659 228 \$	1 141 579 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2024

2023

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 3)	1 979 648 \$	1 461 366 \$
Comptes à recevoir		
Général	500 671	365 589
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	170 789	109 451
	<u>2 651 108 \$</u>	<u>1 936 406 \$</u>

PASSIFS

Emprunt bancaire (note 6)	711 304 \$	- \$
Comptes à payer et frais courus	981 643	515 746
Revenus différés	261 987	409 681
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 7)	85 704	76 604
	<u>2 040 638</u>	<u>1 002 031</u>

ACTIF NET

<u>610 470 \$</u>	<u>934 375 \$</u>
-------------------	-------------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 5)	1 045 898 \$	191 299 \$
Amortissement cumulé (note 5)	161 939	102 421
	<u>883 959</u>	<u>88 878</u>
Charges payées d'avance	164 799	118 326
	<u>1 048 758</u>	<u>207 204</u>

EXCÉDENT ACCUMULÉ

<u>1 659 228 \$</u>	<u>1 141 579 \$</u>
---------------------	---------------------

Éventualités (note 8)
Engagements (note 9)



APPROUVÉ PAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "A. De la...".

Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lynn Candy Cissie".

Trésorier(ère)

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

2024**2023**

Surplus pour l'année	517 649 \$	404 096 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(854 599)	(66 997)
Amortissement des immobilisations corporelles	59 518	17 261
	(277 432)	354 360
Augmentation des charges payées d'avance	(46 473)	(13 686)
Augmentation (diminution) de l'actif net	(323 905)	340 674
Actif net au début de l'exercice	934 375	593 701
Actif net à la fin de l'exercice	610 470 \$	934 375 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2024**2023**

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Surplus pour l'année	517 649 \$	404 096 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	59 518	17 261
Compte à recevoir - Général	(135 082)	(11 230)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	(61 338)	98 543
Comptes payables et frais courus	465 897	149 019
Revenus différés	(147 694)	347 872
Avantages postérieurs à l'emploi payables	9 100	14 495
Charges payées d'avance	(46 473)	(13 686)
	661 577	1 006 370

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(854 599)	(66 997)
---	-----------	----------

Activités de financement

Emprunt bancaire	711 304	(250 000)
------------------	---------	-----------

Augmentation nette de la trésorerie et
des équivalents de trésorerie**518 282** **689 373**Trésorerie et équivalents de trésorerie
Au début de l'exercice**1 461 366** **771 993**

À la fin de l'exercice

1 979 648 \$ **1 461 366 \$**

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Objectif de l'organisation

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2023.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de créditeurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif

Meubles et équipement
Équipement informatique
Véhicule

Années

5 à 10 ans
5 ans
3 ans

Information sectorielle

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée au trois ans, voir note 7.

3. Encaisse

	2024	2023
Encaisse - affectée (note 15)	846 827 \$	611 450 \$
Encaisse - non affectée	1 132 821	849 916
	1 979 648 \$	1 461 366 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences

	2024	2023
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	170 789 \$	109 451 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

5. Immobilisations corporelles

	2024	2023
Coût		
Solde d'ouverture	191 299 \$	124 302 \$
Acquisitions durant l'année	854 599	66 997
Solde de fermeture	1 045 898	191 299
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	102 421	85 160
Amortissement durant l'année	59 518	17 261
Solde de fermeture	161 939	102 421
Valeur nette	883 959 \$	88 878 \$
Composé de:		
Services d'aménagement	765 157 \$	65 333 \$
Services des déchets solides	17 368	17 868
Services de développement économique	6 731	5 677
Services généraux	4 670	-
Services de transport communautaire	89 653	-
Services de comité de sécurité publique	380	-
	883 959 \$	88 878 \$

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements, de meubles, d'équipements informatiques et véhicule.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

6. Emprunt bancaire

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 629 637\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

La Commission a obtenu une nouvelle marge de crédit afin d'effectuer l'achat d'équipement au cours de l'année. Cette marge de crédit est d'un montant autorisé de 786 000\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Le montant utilisé en date du 31 décembre 2024 est de 711 304\$. La Commission a des autorités ministérielle pour les emprunts à court terme de 175 000\$, DC no.23-0041 et 611 000\$, DC no.22-0063.

7. Avantages postérieurs à l'emploi payables**(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2022 sur le plan des 18 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 89 459\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 3%
- 2) le taux d'escompte est de 4.55%
- 3) le taux de roulement du personnel est de 2.5%

8. Éventualités

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2024, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

9. Engagements

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2025, 74 316\$; 2026, 74 316\$; 2027, 74 316\$; 2028, 74 316\$; 2029, 74 316\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 1 février 2021 jusqu'au 1 janvier 2028 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 4 991 617\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2025, 1 614 925\$; 2026, 1 658 894\$; 2027, 1 717 798\$.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

10. Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides

Au 31 décembre 2024, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital déchets solides
Actif à court terme	8 596 \$
Passif à court terme	-
	8 596 \$

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

13. Tableau de présentation sectorielle

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2024 Consolidés	2023 Consolidés
Recettes							
Cotisations des membres	- \$	10 975 \$	980 685 \$	829 057 \$	305 179 \$	2 125 896 \$	2 350 415 \$
Vente de services	-	77 781	75 254	2 725 051	311 457	3 189 543	3 068 178
Transferts gouvernementaux	2 920	-	15 865	-	1 342 900	1 361 685	1 041 357
Intérêts	-	-	-	3 378	-	3 378	2 830
Autres revenus	27 094	-	260 203	410 352	246 100	943 749	336 742
	30 014	88 756	1 332 007	3 967 838	2 205 636	7 624 251	6 799 522
Dépenses							
Salaires et bénéfices	414 471	-	876 460	134 874	738 350	2 164 155	1 890 527
Biens et services	265 609	-	219 495	3 300 450	758 612	4 544 166	4 226 280
Amortissement	519	-	36 953	4 217	17 829	59 518	17 261
Autres	-	76 522	-	-	262 241	338 763	261 358
	680 599	76 522	1 132 908	3 439 541	1 777 032	7 106 602	6 395 426
Excédent (déficit) pour l'année	(650 585) \$	12 234 \$	199 099 \$	528 297 \$	428 604 \$	517 649 \$	404 096 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2024

14. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Services généraux	Fonctionnement d'aménagement régional	Fonctionnement Services d'aménagement local	Capital Services d'aménagement local	Fonctionnement Gestion des déchets solides	Capital	Autres services partagés	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2024 sous CSP	(652 987) \$	12 234 \$	220 187 \$	(21 088) \$	529 137 \$	85 829 \$	340 959 \$	3 378 \$	517 649 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	-	4 025	(18 884)	-	46 244	-	96 334	-	127 719
Transferts entre fonds:									
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local à la réserve fonctionnement	-		40 000	-	-	-	-	(40 000)	-
Transfert du fonctionnement développement communautaire à la réserve opérationnelle	-		-	-	-	-	(32 000)	32 000	-
Transfert du fonctionnement de comité de sécurité publique à la réserve de fonctionnement	-		-	-	-	-	(50 000)	50 000	-
Transfert du fonctionnement Comité de sécurité publique au capital de Comité de sécurité publique	-		-	-	-	422	(422)	-	-
Transfert du fonctionnement gestions des déchets solides au capital gestions des déchets solides	-		-	-	(3 716)	3 716	-	-	-
Transfert du fonctionnement services d'aménagement local au capital services d'aménagement	-		(4 206)	4 206	-	-	-	-	-
Transfert du fonctionnement des services généraux au fonds de capital	(2 269)		-	-	-	2 269	-	-	-
Transfert du fonctionnement gestion des déchets solides à la réserve fonctionnement	-		-	-	(210 000)	-	-	210 000	-
Transfert de la réserve opérations au fonds de transport Commauntaire	-		-	-	-	-	20 000	(20 000)	-
Transfert du fonctionnement Développement économique au capital	-		-	-	-	-	-	-	-
développement économique	-		-	-	-	3 020	(3 020)	-	-
Allocation des services généraux	655 256	(14 173)	(195 152)	-	(231 761)	-	(214 170)	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	36 953	-	22 565	-	-	59 518
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	652 987	(10 148)	(178 242)	41 159	(399 233)	31 992	(183 278)	232 000	187 237
Excédent des fonds pour l'année 2024	- \$	2 086 \$	41 945 \$	20 071 \$	129 904 \$	117 821 \$	157 681 \$	235 378 \$	704 886 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2024

15. État des réserves

	Réserve Fonctionnement Collab. régionale	Réserve Fonctionnement Dév. Comm.	Réserve Fonctionnement Transport	Réserve Fonctionnement Tourisme	Réserve Fonctionnement Déchets solides	Réserve Capital Déchets solides	Réserve Fonctionnement Aménag. local	Réserve Fonctionnement Sécurité publique	2024 Total	2023 Total
Actifs										
Investissements	- \$	- \$	- \$	- \$	341 848 \$	98 825 \$	- \$	- \$	440 673 \$	116 496 \$
Débiteurs/crédoiteurs	6 300	62 800	55 000	15 000	92 758	42 732	81 564	50 000	406 154	494 954
Excédent accumulé	6 300 \$	62 800 \$	55 000 \$	15 000 \$	434 606 \$	141 557 \$	81 564 \$	50 000 \$	846 827 \$	611 450 \$
Revenus										
Transfert du fond d'aménagement local	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	80 000 \$
Transfert du fonds de déchet solides	-	-	-	-	210 000	-	-	-	210 000	150 000
Transfert du fonds de déchet solides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000
Transfert du fond de tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000
Transfert du fond de transport Communautaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75 000
Transfert du fonds de dév. communautaire	-	32 000	-	-	-	-	-	-	32 000	30 800
Transfert du fonds comité sécurité publique	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000	-
Intérêts	-	-	-	-	1 510	1 868	-	50 000	3 378	2 040
	- \$	32 000 \$	- \$	- \$	211 510 \$	1 868 \$	- \$	50 000 \$	295 378 \$	382 840 \$
Dépenses										
Transfert au fonds de transport	- \$	-	20 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 000 \$	- \$
Transfert au fonds aménag. local	-	-	-	-	-	-	40 000	-	40 000	-
	- \$	- \$	20 000 \$	- \$	- \$	- \$	40 000 \$	- \$	60 000 \$	- \$
Excédent (déficit) pour l'année	- \$	32 000 \$	(20 000) \$	- \$	211 510 \$	1 868 \$	(40 000) \$	50 000 \$	235 378 \$	382 840 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2024

16. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Recettes								
Cotisations des membres	- \$	10 975 \$	980 685 \$	3 740 049 \$	669 054 \$	- \$	- \$	5 400 763 \$
Ventes de services	-	-	55 000	-	-	-	-	55 000
Transferts gouvernementaux	-	-	-	-	1 020 657	-	-	1 020 657
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	682 000	-	80 000	-	62 800	-	(824 800)	-
Excédent d'avant dernière année	-	4 025	197 500	46 244	96 334	-	(344 103)	-
Autres revenus	-	216 344	43 000	45 000	99 100	-	-	304 344
	682 000	231 344	1 356 185	3 831 293	1 947 945	-	(1 168 903)	6 780 764
Dépenses								
Gouvernance	48 000	-	-	-	-	-	-	48 000
Administration	630 500	15 000	408 500	534 957	1 944 695	-	(682 000)	2 851 652
Aménagement régional	-	114 944	-	-	-	-	-	114 944
Amortissement	-	-	-	-	-	59 518	-	59 518
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	918 300	-	-	-	-	918 300
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	3 290 836	-	-	-	3 290 836
Services financiers	3 500	-	501	5 500	3 250	-	-	12 751
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de services de la dette	-	78 000	-	-	-	-	-	78 000
Repalement de la dette à long terme	-	23 400	-	-	-	-	-	23 400
Intérêts	-	-	10 000	-	-	-	(10 000)	-
Transfert au fonds général d'immobilisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres services financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Déficit d'avant-dernière année	-	-	18 884	-	-	-	(18 884)	-
	682 000	231 344	1 356 185	3 831 293	1 947 945	59 518	(710 884)	7 397 401
Déficit	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(59 518) \$	(458 019) \$	(616 637) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

17. Support des dépenses

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Gouvernance			
Services généraux			
Membres du conseil			
Honoraires			
Déplacements	35 000 \$	23 714 \$	27 676 \$
Formation et perfectionnement	10 000	5 910	9 011
Autres	3 000	11 484	481
	-	-	8 172
	48 000 \$	41 108 \$	45 340 \$
Administration			
Services généraux			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	206 000 \$	193 450 \$	183 827 \$
Déplacements	14 000	15 925	10 915
Formation et perfectionnement	10 000	10 812	12 893
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	166 000	167 210	156 023
Déplacements	2 000	2 300	2 315
Frais d'audit et comptabilité externe	18 500	18 761	19 029
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	58 000	74 540	73 207
Assurance responsabilité	27 500	27 587	25 312
Services professionnels ou de consultation	25 000	22 185	123 291
Frais légaux	-	1 017	2 212
Immeuble de bureaux	33 000	31 903	23 658
Fournitures et matériel de bureau	10 000	8 660	15 764
Télécommunications	9 500	7 997	9 130
Autres	51 000	53 480	54 537
	630 500 \$	635 827 \$	712 113 \$
Services d'aménagement local			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	7 000 \$	8 483 \$	7 321 \$
Services professionnels	64 000	62 198	81 769
Immeuble de bureaux	97 000	84 543	73 975
Matériel et fournitures de bureau	13 500	10 200	10 634
Télécommunications	12 000	10 881	13 373
Autres	15 000	15 397	13 329
	208 500 \$	191 702 \$	200 401 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

17. Support des dépenses

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Services de gestion des déchets solides			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	60 000 \$	73 270 \$	56 971 \$
Déplacements	5 000	5 873	5 225
Formation et perfectionnement	5 000	2 959	2 890
Travail Sécuritaire NB	2 500	2 530	1 522
Autres services administratifs			
Honoraires professionnels	4 000	-	-
Immeuble de bureaux	13 000	11 160	22 275
Matériel et fournitures de bureau	7 500	5 134	6 214
Télécommunications	4 000	3 702	3 674
Autres	62 000	57 928	57 193
Éducation publique			
Publicité, visites et promotion	115 500	102 028	81 456
Déplacements	2 000	876	1 586
Comité technique	9 000	2 205	3 616
	289 500 \$	267 665 \$	242 622 \$
Aménagement régional			
Autres services administratifs			
Autres	114 944 \$	75 174 \$	171 820 \$
Autres services partagés			
Administration			
Salaires et avantages sociaux	859 394 \$	798 276 \$	515 721 \$
Déplacements	157 500	248 614	155 566
Formation et perfectionnement	28 000	34 138	26 951
Travail sécuritaire NB	-	10 722	7 191
Autres services administratifs			
Matériel et fournitures de bureau	-	3 725	38 490
Immeuble de bureaux	55 000	40 596	13 949
Frais professionnels	42 200	70 132	91 921
Frais juridiques	-	-	1 137
Télécommunications	14 500	8 502	6 107
Autres	566 558	543 969	304 637
Amortissement	1 966	1 966	631
	1 725 118 \$	1 760 640 \$	1 162 301 \$
	2 968 562 \$	2 931 008 \$	2 489 257 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

17. Support des dépenses

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Aménagement régional			
Déplacements	- \$	- \$	976 \$
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	628 000 \$	614 832 \$	516 832 \$
Déplacements	20 000	20 080	23 579
Formation et perfectionnement	6 000	7 813	5 210
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	10 300	9 240	9 076
Autres	500	938	600
Amortissement	36 953	36 953	12 435
	701 753 \$	689 856 \$	567 732 \$
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	223 500 \$	223 271 \$	192 715 \$
Déplacements	22 000	18 277	19 833
Formation et perfectionnement	7 500	9 511	9 928
Autres	500	-	406
	253 500	251 059	222 882
	955 253 \$	940 915 \$	790 614 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

17. Support des dépenses

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Gestion des déchets solides			
Opérations d'enfouissement			
Enfouissement - Eco 360	675 000 \$	630 141 \$	690 196 \$
Opérations de la station de transfert			
Réacheminement des déchets			
Collectes	2 485 836 \$	2 520 223 \$	2 349 918 \$
Transport des déchets	100 000	-	-
	2 585 836 \$	2 520 223 \$	2 349 918 \$
Programme de compostage			
Composteurs résidentiels	20 000 \$	6 524 \$	5 859 \$
Déchets ménagers dangereux			
Collecte	10 000	10 680	6 807
Amortissement	4 217	4 217	4 195
	3 295 053 \$	3 171 785 \$	3 056 975 \$
Services financiers			
Services généraux			
Frais de services bancaires	3 500 \$	3 146 \$	3 045 \$
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires	501 \$	299 \$	269 \$
Services de gestion des déchets solides			
Frais de services bancaires	5 500 \$	91 \$	7 997 \$
Aménagement régional			
Frais de services bancaires	- \$	76 \$	90 \$
Intérêts sur emprunt	23 400	1 272	-
	23 400 \$	1 348 \$	90 \$
Autres services partagés			
Frais de services bancaires	3 250 \$	528 \$	864 \$
	36 151 \$	5 412 \$	12 265 \$